

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

17/12/2012

Dossier complet le

17/12/2012

N° d'enregistrement

P056-12-P0063

#### 1. Intitulé du projet

Défrichement dans le cadre de la réalisation d'un lotissement "Rue des Augustins" à BIARD (86580)

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société ADC Opération

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur CHAUVEUR Dominique

RCS / SIRET

4 8 2 0 9 5 6 9 2

Forme juridique

EURL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 51 - Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Le projet global consiste en la réalisation d'un lotissement de 12 parcelles situé sur la Commune de Biard (86580) au lieu-dit "Le Bourg Sud", au carrefour de la Rue des Augustins et de la Rue des Coteaux de Bel Air.

Une partie des aménagements projetés se trouve au droit d'une zone boisée.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont : la viabilisation des 12 parcelles, la réalisation des accès et cheminements (allées piétonnes...), la réalisation d'une noue de stockage dans une zone boisée pour permettre la récupération et l'infiltration des eaux de ruissellement de la voirie... Ces éléments sont définis au plan de composition ci-joint.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les lots 5 et 6 seront desservis par un accès direct sur la rue des Côteaux de Bel Air.

Les lots 1 à 4 et 7 à 12 seront desservis par une voie à créer, d'une emprise de largeur variable de 7 à 10.50m, à partir de la rue des Côteaux de Bel Air.

Elle comportera à son extrémité une aire de retournement permettant aux usagers de faire un demi-tour en toute sécurité.

La circulation piétonne s'effectuera par la chaussée mixte et les allées piétonnes. La chaussée aura une largeur de 5 mètres avec un caniveau central

Les eaux de ruissellement seront recueillies dans ce caniveau central en pavés et des canalisations enterrées puis infiltrées dans une noue à créer dans la zone boisée située à l'extrémité Sud-Ouest du lotissement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sans objet.



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Friche et Zone boisée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone à urbaniser AUm 1 n°07 - approuvée le 1er avril 2011

Chaque parcelle construite devra comporter des plantations sur les espaces non bâtis et non consacrés aux cheminements véhicules et piétons... pour tout projet de constructions, les éléments forts qui marquent l'identité de la zone et qui s'intègrent dans la structure globale du secteur (ancien parc boisé, murs, mail planté...), devront être pleinement intégrés ou restitués...

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPPAUP Site Vallée de la Boivre - Périmètre de protection
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La terre végétale décapée sera totalement réutilisée sur site. 690 m3 de déblais sont prévus, ils seront évacués en décharge agréée pour traitement et réemploi sur un autre site.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement (consommation d'espace forestier) sera d'une superficie d'environ 4 076 m <sup>2</sup> sur une surface boisée globale de 7 395 m <sup>2</sup> . Remarque : suite à plusieurs tempêtes, de nombreux arbres sont déjà tombés constituant des zones de clairières dans cet espace boisé (voir clichés ci-joints).
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conformément au PLU de la zone, le règlement du lotissement prévoit, afin de respecter l'aspect paysager du site : ... Les plantations existantes sur l'unité foncière doivent être conservées ou remplacées par des plantations en nombre équivalent. Les haies notamment seront préservées chaque fois que cela est possible... Les clôtures devront être doublées d'une haie vive champêtre...Les clôtures de haies vives champêtres seront faites de feuillus d'essences locales : troène, charmille, noisetier, buis, cotonéaster...
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; (+ Voir notice de présentation)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice de présentation

## 9. Engagement et signature

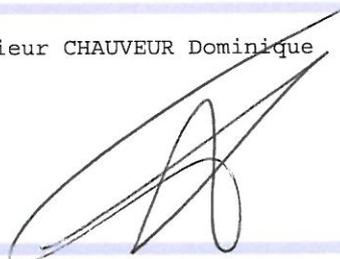
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à POITIERS

le, 10 décembre 2012

Monsieur CHAUVEUR Dominique

Signature

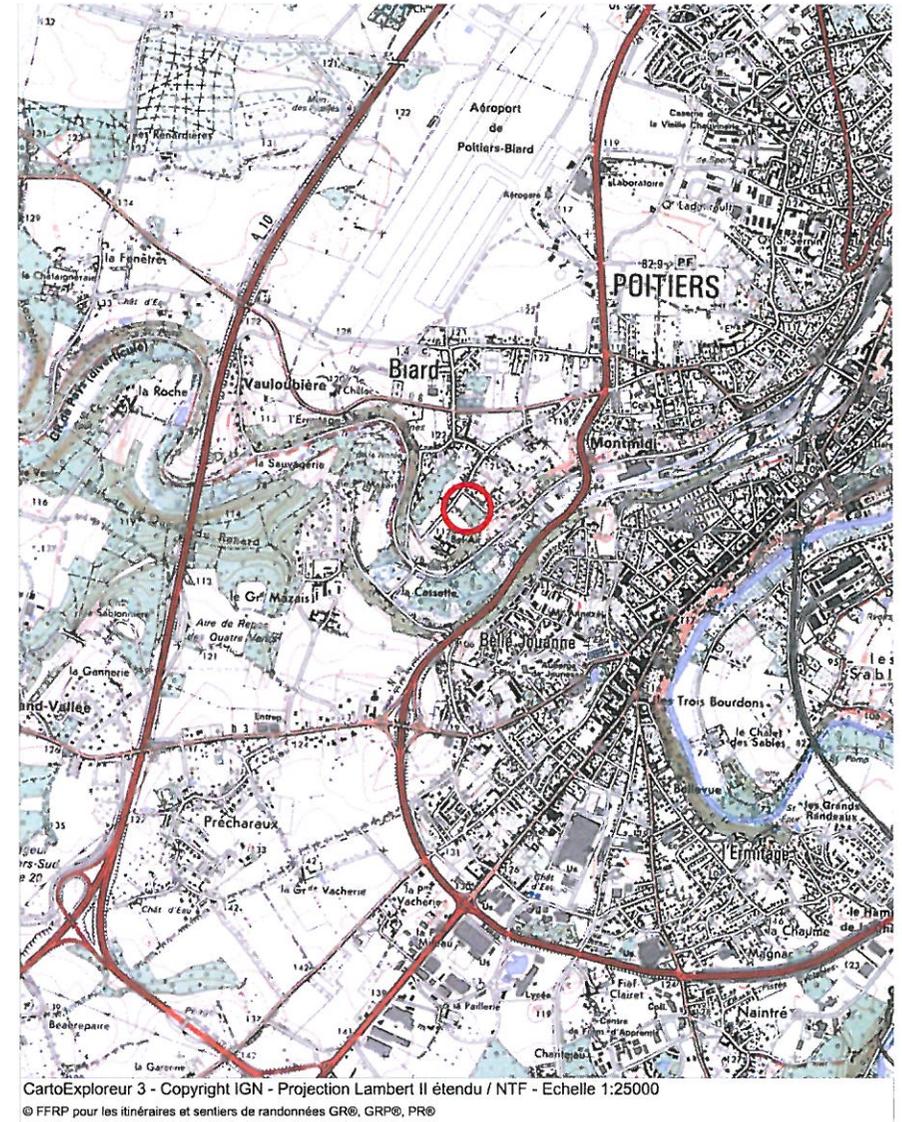


# Commune de Biard Lotissement rue des Augustins

Photo aérienne



Plan de situation



Date : janvier 2012

PA1-1



Rue de la Gare n°86000 POITIERS  
8, avenue du Général de Gaulle 17410 SAINT-MARTIN DE RE

tél: 05.49.46.01.01 fax: 05.49.46.29.28

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
INFORMATISÉ  
-----

PA1-2

Département :  
VIENNE

Commune :  
BIARD

Section : AY  
Feuille : 000 AY 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

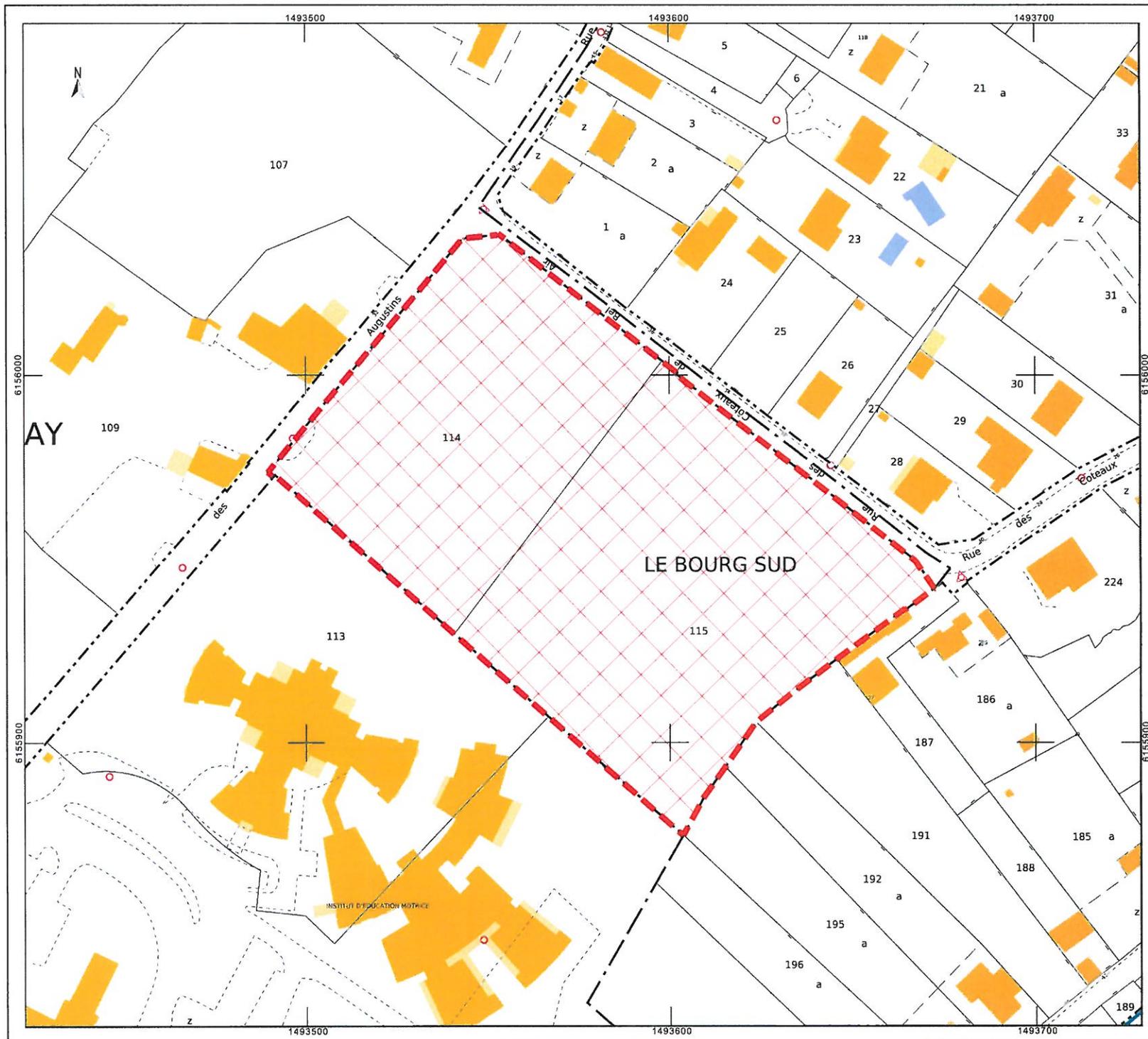
Date d'édition : 13/12/2011  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
POITIERS  
SERVICE DU CADASTRE 86021  
86021 POITIERS CEDEX  
tél. 05 49 38 24 24 -fax 05 49 38 24 19  
cdif.poitiers@dgfip.finances.gouv.fr

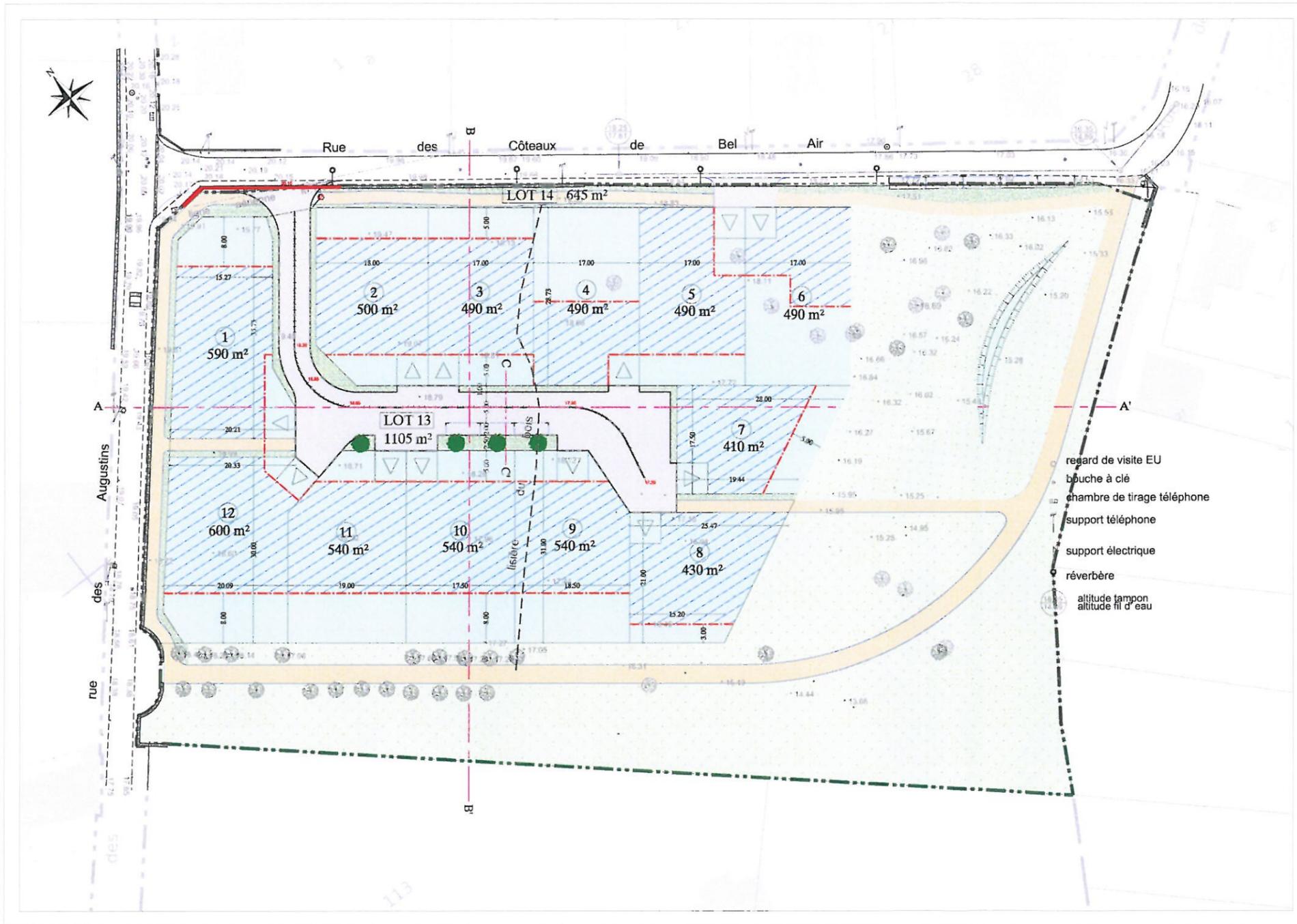
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2011 Ministère du budget, des comptes  
publics, de la fonction publique et de la réforme  
de l'Etat









### Légende

- Béton bitumineux
- Bicouche calcaire
- Espaces verts
- Boissements conservés
- Lots
- Zone d'implantation des bâtiments
- Limites du lotissement
- Marge de recul minimale des constructions
- Accès privatifs non clos
- Arbres à planter
- Muret à supprimer
- Muret à conserver
- Portail principal à conserver

Nota : les surfaces des lots deviendront définitives après bornage par un géomètre-expert

Commune de Biard  
Lotissement rue des Augustins

## PLAN DE COMPOSITION

PA4



Rue de la Garenne 86000 POITIERS  
8, avenue du Général de Gaulle 17410 SAINT-MARTIN DE RE

tél: 05.49.46.01.01 fax: 05.49.46.29.28

Date : avril 2012

ECH: 1/500

INDICE 0

Dossier n° 11044



Commune de Biard

Lotissement rue des Augustins

**HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS**

**PA9-1**



B.E.T VRD Rue de la Garenne 86000 POITIERS tél: 05.49.46.01.01 fax: 05.49.46.29.28

décembre 2011

## PA2 NOTICE DE PRÉSENTATION

### ETAT EXISTANT

#### Le site dans sa globalité : les essences

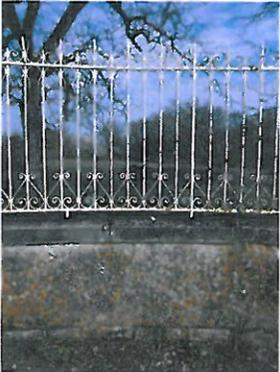


Le site est composé d'une surface en friche et de zones boisées. Les essences arborées regroupent principalement des essences caduques, à dominance de chênes. Le mail d'entrée est structuré par des alignements de tilleuls.

La conception du lotissement s'adapte au paysage. Les lots occuperont principalement la zone en friche et s'inséreront progressivement vers la zone boisée, où une partie sera conservée.

Les arbustes sont caducs, composés, entre autres de noisetiers et de cerisiers. La végétation est de type bocagère et indigène à la région.

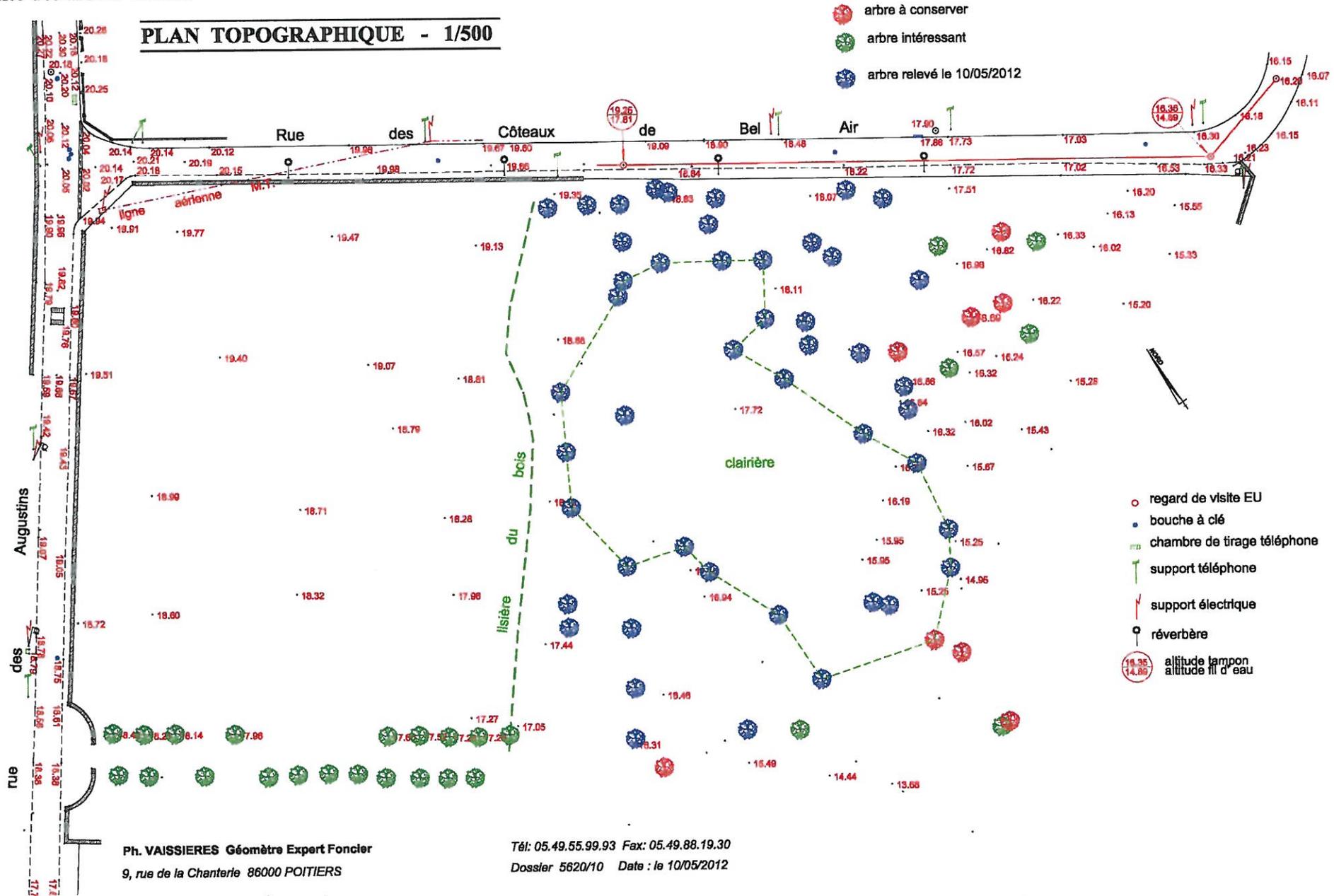
#### Les matériaux



Le muret séparatif entre le site et les rue des Augustins et des Côteaux de Bel Air est constitué de divers matériaux : moellons de pierre, enduits, pierres maçonnées. L'enceinte est surmontée d'une clôture en fer forgé.

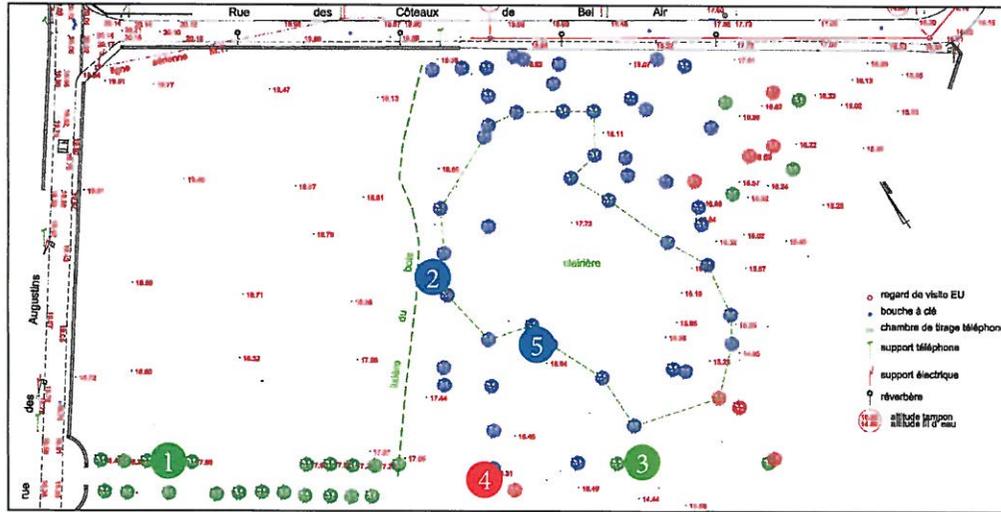
ETAT EXISTANT

L'identité des arbres relevés



## ETAT EXISTANT

### L'identité des arbres relevés



- Arbres relevés le 10 05 2012
- Arbres intéressants
- Arbres à conserver



1 Mail de tilleuls



2 Erable de Montpellier



3 Erable champêtre



4 Chêne



5 Chêne

### ETAT PROJETÉ

#### Insertion du projet dans le site

Etat initial



Le terrain faisant l'objet de la présente demande de permis d'aménager est situé Commune de BIARD, lieudit « Le bourg sud », au carrefour de la rue des Augustins et de la rue des coteaux de Bel Air.

Le terrain est bordé au Nord-Est, par la rue des Côteaux de Bel Air et une zone d'habitat pavillonnaire, au Nord-Ouest par la rue des Augustins et une propriété résidentielle, au Sud-Ouest par l'Institut d'Education Motrice, et au Sud-Est par une zone d'habitat boisée qui surplombe des parcelles comportant un habitat diffus.

L'objectif du lotisseur est de mettre à disposition, des acquéreurs, des parcelles d'une surface de 400 à 600m<sup>2</sup> environ correspondant à la demande actuelle.

Les lots 5 et 6 sont desservis en accès direct sur la rue des Côteaux de Bel Air. Les lots 1 à 4 et 7 à 12 sont desservis par une voie à créer comprenant une aire de retournement à son extrémité, ainsi qu'une allée piétonne ceinturant le lotissement et pénétrant dans celui-ci entre les lots 1 et 12 et les lots 7 et 8. Cette allée est destinée à assurer la continuité piétonne entre la rue des Augustins et la rue des Côteaux de Bel Air et à permettre le raccordement au réseau d'eaux usées existant.

Etat projeté



Une noue de stockage sera créée dans la zone boisée pour permettre la récupération et l'infiltration des eaux de ruissellement de la voirie.

Les accès des lots comporteront un espace privatif non clos de 5m x 5m minimum pour permettre le stationnement des véhicules des futurs acquéreurs en dehors de la voirie.

Les zones constructibles des lots sont définies sur le plan de composition.

La nature des travaux projetée est définie dans le programme des travaux joint à la présente demande.

La collecte des ordures ménagères sera de type porte à porte.

Les clôtures seront réalisées suivant les prescriptions stipulées dans le Règlement de lotissement (murets, grillages doublés de haies vives d'essences régionales)